



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Inauguration des nouveaux locaux SPAA

Grangeneuve, le 18 août 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour saluer l'arrivée du Service de prévention des accidents dans l'agriculture sur le site de Grangeneuve.

Cette arrivée n'est pas anodine. Elle représente une réelle opportunité pour notre canton, et je tiens à vous dire à quel point nous en sommes heureux. Grangeneuve, vous le savez, est bien plus qu'une institution de formation. C'est un campus vivant, en constante évolution, qui réunit autour de l'agriculture des compétences complémentaires : enseignement, recherche, vulgarisation, et désormais prévention.

Avec l'arrivée du SPAA aujourd'hui, qui fait suite à l'inauguration d'Agroscope vendredi dernier, nous franchissons une étape supplémentaire dans notre ambition de faire de ce campus un véritable centre de compétences, non seulement pour notre canton, mais aussi pour la Suisse romande, voire pour la Suisse tout entière.

Et je le souligne, ce rayonnement ne concerne pas uniquement l'agriculture au sens strict, mais également les métiers de la forêt et de l'horticulture, deux secteurs tout aussi exposés aux risques professionnels et tout aussi concernés par la nécessité de mieux prévenir les accidents.

Le SPAA apporte à Grangeneuve une expertise reconnue en matière de formation et de conseil. Je pense notamment aux cours interentreprises, qui permettent de transmettre aux futurs professionnels des gestes et des réflexes essentiels, dès le début de leur parcours.

Cette proximité entre les lieux de formation et les spécialistes de la prévention est précieuse : elle permet d'ancrer la sécurité non pas comme une contrainte supplémentaire, mais comme une compétence à part entière du métier.

Cette collaboration, du reste, n'est pas nouvelle. Grangeneuve travaille déjà avec le SPAA pour ses deux fermes d'exploitation. Cette proximité va désormais s'intensifier, avec l'ambition de faire de notre site un exemple en matière de prévention des accidents. Nous voulons que chaque apprenti, dès son arrivée à Grangeneuve, soit sensibilisé à ces enjeux, et qu'il en fasse un réflexe pour toute sa carrière professionnelle.

Mais les bénéfices de cette implantation dépassent le cadre de notre institution. Ils profiteront aussi à nos communes.

Je pense par exemple à la commune d'Estavayer, qui bénéficie déjà de prestations en matière de sécurité et de santé au travail.

C'est là un exemple parmi d'autres de ce que cette collaboration peut offrir aux collectivités publiques : un accès facilité à une expertise pointue en sécurité au travail pour l'ensemble du secteur vert, qu'il s'agisse de l'agriculture, de la forêt ou des espaces verts.

Mesdames et Messieurs, avec votre arrivée, vous permettez à Fribourg de confirmer sa volonté de faire de Grangeneuve un pôle de référence, ouvert, dynamique et tourné vers l'avenir. Un lieu où la formation, la recherche et la prévention se renforcent mutuellement, au service des femmes et des hommes qui, chaque jour, travaillent la terre, la forêt ou le paysage.

Je tiens donc à vous remercier, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SPAA, pour la confiance que vous témoignez à notre canton en choisissant de vous installer à Grangeneuve.

C'est le début d'une collaboration que j'espère fructueuse et durable.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle inauguration.

Je vous remercie de votre attention.